

## ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable  
en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. *Vienne*. D'après plusieurs nouvelles, mais toutes prématurées, nous avons dit le Comte de la Rocque, Plénipotentiaire du Roi de Sardaigne, parti de cette Cour & retourné à *Turin*. La vérité est qu'il est encore à *Vienne*, & qu'il n'en partira que lorsque le plan d'opération à suivre en *Italie*, sera entièrement réglé. Cette matière fait, depuis quelques mois, le sujet des conférences que Mr. de la Rocque & le Comte de Canales, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, continuent d'avoir avec ceux du Conseil de guerre. Comme on ne fait pas jusqu'ici grande diligence à porter le coup qu'on disoit médité contre la République de *Genes*, & qu'on fait que les François & les Espagnols y augmentent leurs forces, il y a, dit-on, des ouvertures pour terminer les différens avec les *Genois*, faites par la médiation du Pape & de la République de *Venise*, afin d'être plus en état d'employer les forces réunies de l'Impératrice-Reine & du Roi de Sardaigne, contre celles de France & d'Espagne. Les apparences n'annoncent toutefois rien de positif là dessus, vû les résolutions prises d'abord ici & à *Turin*, & qu'on n'apprend point changées : mais si l'on croyoit pouvoir y prendre quelque égard, ce seroit à cause que Sa Maj. Imp. a jugé à propos de faire communiquer à Mts. de *Robinson* & de *Burmania*, Envoyés Extraordinaires du Roi de la Grande-Bretagne & des